

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le deux septembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

**Présents :** Mesdames FROT Nicole, Messieurs FLON Éric, POITOU Jean-Sébastien, Mesdames LLAVATA Sophie, NOUE Isabelle, TAVERNE Laurence.

**Absents excusés :** Madame BARBOSA Bernadette, Messieurs PHILIPPEAU Mathurin, SÉCHET Florent.

**Absent non excusé :** Monsieur HUREAU Jean-Claude

**Procuration :** Madame BARBOSA Bernadette à Monsieur CHAUSSY Patrick, Monsieur PHILIPPEAU Mathurin à Madame FROT Nicole, Monsieur SÉCHET Florent à Monsieur FLON Éric.

**Secrétaire de séance :** Monsieur FLON Éric.

Le compte-rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

## DÉLIBÉRATION N° D2014/09/68 CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

### Annule et remplace la délibération D2014/06/64

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le contrat de maintenance entre l'entreprise CANO et la commune de Mondreville est arrivé à échéance, qu'il est nécessaire de choisir un nouveau prestataire pour l'entretien de la voirie. Ce contrat se fera pour une période de six ans avec une indexation des prix au coût des matériaux. Trois entreprises ont été sollicitées pour une proposition :

- SAS T.P.R VAUVELLE – sise à VARENNES-CHANGY – 45290
- L'entreprise ROUGEAUT TRAVAUX PUBLICS – sise à SENS – 89101
- L'entreprise MERLIN T.P ENVIRONNEMENT – sise à VILLEMANDEUR - 45709

Le comparatif des prix est le suivant :

Désignation	Quantité	VAUVELLE	ROUGEAUD	MERLIN TP
Bicouche	au m <sup>2</sup>	4,50	4,85 hb	4,60
Monocouche	≈10 000 m <sup>2</sup> /an	2,35	2,85 hb	1,85
Enrobé	au m <sup>2</sup>	15	14,50	19
Dérasement accotement	au mètre linéaire	0,25-1,50	0,65-2,65	2,30
PAT	1 journée	4300	4150	2710
Balayage de caniveaux	3 fois/an pour 6 km	890/passage	845/passage	675/passage

(hb = hors balayage)

# ***DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**Choisit** l'Entreprise MERLIN T.P ENVIRONNEMENT – sise à VILLEMANDEUR – 45709 comme prestataire pour l'entretien de la voirie et ce pour un contrat de 6 ans.

**Délibération votée à l'unanimité.**

## **CONTRAT RURAL**

Monsieur le maire fait un état de la situation financière concernant les travaux effectués pour la réalisation du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Ce bâtiment sera inauguré le 27 septembre en présence de Monsieur Jean-Luc MARX, Préfet de Seine et Marne, Madame Roselyne SARKISSIAN, Conseillère Régionale d'Île de France, représentant Monsieur Jean-Paul HUCHON, Monsieur Jean-Jacques HYEST, Sénateur de Seine et Marne, les élus de la Communauté de Communes du Gâtinais Val de Loing et des artisans ayant travaillé sur le projet.

Le troisième volet du Contrat Rural sera la mise en conformité de la mairie (accès aux personnes à mobilité réduite) dont le Permis de Construire a été accordé. L'estimation est de 104 985,72€ HT subventionnée par la Conseil Régional d'Île de France, Conseil Général de Seine et Marne et l'Etat.

Monsieur le Maire présente le projet aux membres du Conseil Municipal.

Pendant les travaux, la salle polyvalente ne sera pas louée (durée approximative du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 30 juin 2015 sauf pour les activités des associations (Club des Anciens, club Jeux et Loisirs...))

## **SINISTRE SUR LES BIENS COMMUNAUX**

L'expertise des sinistres sur les biens communaux a été effectuée le 27 août par la Société d'expertise DUOTEC Paris à la demande de GROUPAMA.

Il a été déterminé

- Le changement de la porte du bâtiment du Réseau Incendie.
- Le changement de la porte de l'atelier communal avec une franchise due à la vétusté de celle-ci.

Aucune réponse n'a été obtenue concernant le remboursement de l'outillage.

## **TRAVAUX**

- ✓ **Voirie** : l'entreprise MERLIN TP a effectué le gravillonnage « route de Pilvernier » de la Butte du Croc jusqu'au croisement de la RD43 et de la « rue des Noyers », des réparations de voiries ont également été effectuées.
- ✓ **Ecole** : Merlin TP referra l'enrobage du coin de la « fosse toutes eaux » pour un montant de 2 800€ HT
- ✓ **Route de Sceaux** : MERLIN TP réalisera des travaux afin de palier aux problèmes d'écoulement des eaux stagnantes (avaloirs-puisard-enrobé) pour un montant de 5341,00 €HT.

## **RENTREE DES CLASSES**

Les effectifs sont les suivants :

- ❖ Ecole Maternelle – Mondreville : 18 élèves dont

Petite Section : 3

Moyenne Section : 4

Grande Section : 11

# *DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

❖ Ecole Primaire – Chenou : 29 élèves

CP : 8

CE1 : 5

CE2 : 6

CM1 : 7

CM2 : 3

Malgré l'opposition du Syndicat Intercommunal des Écoles de Chenou Mondreville, des parents et des enseignants, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place pour la rentrée 2014; la semaine se déroule sur 4 jours et demi ( $\frac{3}{4}$  d'heure en moins par jour). La garderie s'ouvre  $\frac{3}{4}$  d'heure plus tôt l'après-midi, ce qui représente un coût supplémentaire pour les communes et les familles, sans intérêt supplémentaire pour l'enfant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Eoliennes** : Le programme et le calendrier des travaux ont été présenté lors de la réunion du 27 août tenue en mairie de Mondreville.

**SAFER**: Le Conseil Municipal refuse d'adhérer au dispositif de veille et d'observation foncière sur les espaces agricoles et naturels proposé par la SAFER

**Mucoviscidose – Les virades de l'espoir** : Une marche des élus de 1 km aura lieu le dimanche 28 septembre à 15 heures à Souppes sur Loing.

Monsieur Jean-Jacques HYEST viendra le lundi 22 septembre 2014 à 19h00 à la rencontre des élus pour présenter la communauté de commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

La séance est levée à vingt deux heures quinze minutes.